

Conseil d'Administration du 28 décembre 2015

Présents : Mmes K.Lucas, J.Rionde, S.Tarquiny, Ms F.Atger, N.Blot, B.Bouilhol, O.Henocque, R.Huet, JC Meng, G.Morand

Excusés : Mme C.Bauerschmitt, Mr. JM Grimal

1.

- Adhésions 2016

Le CA est OK sur l'adhésion en ligne en 2016. Ce mode fonctionnement permettra une économie de temps de travail considérable et permettra la constitution automatique d'un répertoire XL des adhérents.

Le processus se fera en 2 temps: dès le 1^{er} janvier: adhésion à une association régionale et à l'ACA et vers le 15 mars, envoi d'un document en vue de préciser le statut du membre (actif-sympathisant) et le statut professionnel agricole.

La question est posée d'une campagne d'adhésion plus musclée et d'un démarchage auprès de tous les naisseurs. Plus d'adhérents signifierait plus de légitimité pour l'ACA.

Les adhésions « opportunistes » sont aussi évoquées (adhésions prises uniquement l'année où des primes sont susceptibles d'être versées)

Décision : aucun changement sur le mode d'adhésion pour 2016 (association rég et ACA) – date butoir du 31 mars appliquée avec rigueur pour ouvrir le droit aux primes – appel à cotisation par mailing vers les adhérents 2015 et les naisseurs 2015 non adhérents.

- Relations ACA/ACA régionales et GECE - Nouvelle carte des régions

FA signale que le décret précisant les conditions d'agrément et donc les nouvelles missions de l'ACA est attendu pour le 1^{er} semestre 2016 et que selon son contenu, il est probable que le fonctionnement de l'ACA doive être modifié et qu'une partie de ses prérogatives soient transmises à la SHF (où l'ACA est bien représentée et influente). Une AGE sera nécessaire pour refaire des statuts correspondant aux nouvelles missions.

Pour 2016, les représentations régionales restent en l'état. En 2017, lorsque la SHF aura mis en place ses délégations régionales, il faudra réfléchir à la mise en place d'une structure régionale unique qui déclinera le fonctionnement national. A côté de cela pourront subsister des associations organisatrices de concours sans lien de filiation avec l'ACA mais qui pourront éventuellement bénéficier d'aides pour leur(s) concours.

2. Orientations budgétaires 2016

- Comptes 2015 : l'exercice n'est pas clos (le résultat sera nul ou légèrement négatif)
- Budget prévisionnel 2016 : en PJ – budget à l'équilibre
- Projets Fonds EPERON :
 - le dossier « Amélioration génétique par la Voie Mâle » ne pourra plus être présenté
 - Les projets correspondant à la promotion des chevaux de l'ACA sur les Salons seront renouvelés (Avignon-Dubaï-Villepinte) avec en plus Equitalyon et un stand à Lamotte Beuvron pendant la semaine du Championnat de France des Clubs pour la promotion du cheval arabe « de sport » et si possible le Championnat de France « poneys ».

- Un dossier « caractérisation du jeune cheval d'endurance » va être réfléchi et monté il comprendra un volet « M et A », le recours à la morphométrie 3D et à l'accélérométrie ainsi qu'aux bilans radio
- L'accent sera mis sur la communication en particulier sur le cheval arabe B et B
- Aides individuelles :
 - Endurance PE : il est suggéré de ne plus accorder d'aides PE pour les finales d'Uzès et d'affecter l'enveloppe aux CIR – cela permettrait d'éviter l'effet d'aubaine pour les éleveurs proches d'Uzès et d'encourager les CIR – sujet à travailler (en groupe de travail ?)
 - B et B – foals Pompadour PE : **primes maintenues au niveau de 2015**
 - Aides aux organisateurs de concours (ECAHO et Nat. B et C – Elevage Endurance) : **primes maintenues au niveau de 2015**

3. Programme d'Élevage

- Bénéficiaires des primes « Qualité »

Débat sur le partage de la prime entre le naisseur et le propriétaire/valorisateur et surtout sur les modalités différentes entre le B & B où la prime est versée 50% au naisseur et 50% au propriétaire/valorisateur.

Il ressort que les primes accordées sur les fonds propres de l'ACA sont alimentés par les naisseurs (par les droits d'inscription aux SB) et que ceux-ci doivent donc rester prioritaires pour l'attribution des primes.

Les logiques endurance/B&B n'ont pas été mises en relation car il s'agissait surtout de lancer et de promouvoir le B&B par le partage des primes entre naisseur et propriétaire. De plus, alors que les propriétaires/valorisateurs endurance bénéficient des primes SHF, il n'y a rien de comparable pour les propriétaires B&B

Décision : pas de modification dans les modalités d'attribution des primes qualité endurance et des primes B&B pour 2016

- Montant de l'inscription

Long débat sur l'alignement du tarif des inscriptions au PE pour l'endurance et le B&B

Rappel des tarifs : jusqu'à 3 ans : 50 € - 4ans : 100 € - 5 ans : 500 € – 6 ans : 600 € - 7 ans et + : 100 €

En 2015, tous les chevaux inscrits au PE en vue de leur participation au B&B ont bénéficié du tarif plancher de 50 € à titre promotionnel

Décision : en 2016, les tarifs d'inscriptions au PE sont les mêmes quel que soit le circuit de valorisation choisi

4. Concours Amateurs et « B&B»

- Concours Amateurs

La commission show du 27/12 a évoqué la coexistence de 2 circuits amateurs aux règlements différents (circuit « Al Jassimya Farm » et circuit « ACA »). Elle poursuit la réflexion sur le sujet et donnera sa décision (maintien ou non du circuit amateurs selon le règlement ACA) avant la fin du mois de février.

- Concours B&B

Une des missions de l'ACA étant de permettre à tous les éleveurs de vendre sa production, le B&B est une branche du PE de l'ACA. Elle correspond à un marché identifié pour le cheval arabe typé mais pas suffisamment pour correspondre aux critères des juges ECAHO, qui est valorisé sur les circuits sportifs SHF (en particulier le circuit endurance). La recherche des performances haut niveau n'est pas systématique.

Décision : La question de sa migration vers Uzès en 2016 est réfléchie par la commission show et le CA avec pour objectif de lui faire bénéficier de la meilleure promotion possible et surtout de l'organiser en un lieu où le potentiel d'acheteurs est important. Un effort particulier sera fait en 2016 sur la communication autour du B&B dans la presse spécialisée grand public et sur les Salons ainsi qu'à Lamotte-Beuvron

5. Formation des juges « concours d'Elevage Endurance »

- Bilan de la saison

Tous les juges référents ont jugé à l'exception de M.Veray et PLH qui ne souhaite plus être sur la liste. Dans la liste des juges B, O.Merlin, J.Laget, P.Poitrin et V.Léger ne souhaitent plus officier. 3 juges stagiaires sont en cours de formation : S.Tarquiny, N.Prada et Y.Riou

Le calendrier a été bien géré et les concours se sont bien passés dans l'ensemble. La Charte a été respectée (à l'exception de Rosières aux Salines)

- Projets 2016 :
 - 1 stage de formation initiale pour futurs juges (et éleveurs ?) auquel les juges B assisteront (pas les juges référents)
 - Revoir le règlement du corps de juges
 - Réfléchir une passerelle pour les juges show
 - Analyser les jugements grâce aux feuilles XL
 - Lors de la finale 2016 à Nègrepelisse prévoir une « formation » pour des juges internationaux

6. IRE 2002-2014 et BRE

- nouvelles du dossier
 - Refus de la 1^{ère} version des IRE 2002-2014 et des BRE
 - 2^{ème} version reçue et acceptée le 17/12
 - Proposition par l'INRA d'un nouveau mode de calcul à réfléchir par le groupe
 - Travail sur intégration des perf. à l'étranger bien avancé mais en stand-by
 - IRE mal accepté par les éleveurs mais BRE qui en découle mieux accepté
- Il est fait état de commentaires négatifs sur les indices qui sont ressentis par le public comme « non transparents » « ne reflétant pas la réalité du terrain » « donnant plus d'importance à la vitesse qu'à la régularité ». Un certain « scepticisme » semble exister sur les BRE des étalons et leur fiabilité comme outil de sélection et fait remarquer que d'autres paramètres importants (tares transmissibles par ex.) pour le choix des croisements ne sont pas pris en compte dans le BRE et ne sont donc pas portés à la connaissance des éleveurs

Décision : Intégration des perf. à l'étranger : seulement lorsqu'on sera sûr que les pratiques sportives seront exemptes de tricherie et de dopage – ou alors sans inclure le gr. VII – à discuter leur de la réunion du groupe « scientifique » avec IFCE – et Gen Endurance

Pistes de Travail

Groupe de travail Programme d'Elevage ?

UN membre du CA souligne que la suppression de l'aide au déplacement ACA pour Uzès permettrait de lisser les distances et que la situation actuelle génère un effet d'aubaine pour les éleveurs des départements limitrophes. Il est suggéré :

- dans un 1^{er} temps de supprimer complètement l'enveloppe « qualité » des Finales d'Uzès et de la réaffecter sur les CIR
- De réfléchir pour qu'à terme, l'adhésion au PE soit proposée avec l'inscription au SB et qu'il n'y ait plus aucune aide individuelle dans le cadre du PE

Le Président souligne que

- les aides au déplacement devraient être une affaire « régionale ».
- les aides individuelles ont été l'argument principal pour déclencher les adhésions aux PE
- l'adhésion au PE doit rester une démarche volontaire. C'est ce qui lui permet d'argumenter en faveur de la « démarche professionnelle » qui rapproche les éleveurs amateurs des professionnels. L'adhésion volontaire au PE devrait également ouvrir l'accès au circuit SHF de contrôle de performances

Etalons

BB suggère que le CA réfléchisse à une participation financière des étalonniers à la démarche de sélection des étalons. Cette taxe payée lors de la demande de carnet de saillie aurait peut-être pour effet de limiter le nombre d'étalons et en particulier le nombre de ceux qui ne saillissent que très peu.

Circuit d'Endurance Poneys SHF et FFE O.H travaille sur le sujet

Pour O.H le circuit « poneys » est un potentiel important pour les élevages d'arabes et DSA

Actuellement pas de circuit endurance poneys FFE parce que pas de Championnat européen ni mondial en aboutissement

Circuit SHF pour poneys de moins de 140 cm à l'étude